

RANDONNÉE CYCLOTOURISTE « La GALANAISE » 27 septembre 2025

Règlement :

Organisée par l'association « Galan Vélo Moto », la randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes, affiliés ou non à une fédération de cyclisme.

Quatre parcours sont proposés (47, 65, 86 et 94km) sur le seul territoire des Hautes Pyrénées. Les non licenciés attestent de leur aptitude à la pratique sportive. Les mineurs devront être accompagnés ou produire une autorisation parentale ou être titulaires d'une licence sportive.

La signature sur la feuille d'inscription atteste de l'acceptation du présent règlement. Les organisateurs ne sauraient en aucun cas être tenus responsables du non respect de ce règlement.

Une participation de 7€ sera demandée à chaque participant ;

N.B : les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation si les conditions météorologiques l'exigent et ce sans préavis.

Sécurité :

La randonnée « La GALANAISE » n'est pas une compétition (pas de chronométrage, ni de classement). Pas de départ groupé.

Chaque participant doit se considérer comme étant en excursion personnelle et est tenu de respecter le code de la route. Le port du casque à coque rigide est fortement conseillé.

Chaque participant doit être assuré au titre de la responsabilité civile.

Organisation :

Les inscriptions seront prises à partir de 7h00 au local de « Galan Vélo Moto » 6 rue de Hount de Picharraou. Elles seront closes à 9h00. Un ravitaillement en plein air est prévu sur chaque parcours. A la fin de la manifestation, possibilité à tous les participants de partager un repas sous chapiteau en extérieur, moyennant une participation complémentaire de 15€. Le repas sera servi de midi à 14h00 et sera suivi de la remise des récompenses.

La signalétique au sol est réalisée avec des produits effaçables.

Contacts :

Jean Pierre RECURT : 06 33 22 68 55

Fabienne BOLEA : 06 31 70 70 11

Christian AUTHENAC : 06 78 21 55 36

M. Christine RECURT : 06 33 64 39 76

Albert DUCASSE : 06 88 24 11 52

